



Commune
de
Châtenois-les-Forges

**PROCES-VERBAL
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MARDI 22 AVRIL 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-deux avril, à dix-neuf heures, se sont réunis en session extraordinaire à la mairie, les membres du Conseil Municipal de Châtenois-les-Forges, sous la présidence de Madame Marie-Josée BAILLIF, Maire.

Date de convocation : 16 avril 2025.

PRÉSENTS : Marie-Josée BAILLIF, Florian BOUQUET, Pauline BREUX, Emelyne DECREUSE, André DROIT, Amandine DUPONT, Gérard DONTENVILLE, Doris GIGANDET, Céline GROSJEAN, Denis GROSJEAN, Aline LAMBERT, Christophe LEDRAPIER, Pascal MICHELAT, Bernard MUESSER, Marie-Nadine MAIRE, Laetitia PEROLLA, Sylvie SANTUCCI-JOSSE, Lionel VAUTHIER.

PROCURATIONS : Aline LAMBERT donne procuration à Sylvie SANTUCCI-JOSSE, Aurore PETITPRIN donne procuration à Bernard MUESSER, Christine SIEDEL donne procuration à Denis GROSJEAN.

ABSENTS : Grégory CABETE, Victor GUIDOLIN, Aline LAMBERT, Aurore PETITPRIN, Virginie ROUSSEY, Christine SIEDEL.

Nombre de membres : Effectif légal : 23 - En exercice : 23 - Présents : 16 - Pouvoirs : 3 - Votants : 19 - Quorum : 12

Madame Amandine DUPONT est désignée Secrétaire de Séance.

Après avoir approuvé à l'unanimité le procès-verbal du Conseil Municipal du 8 avril 2025, le Conseil étudie les dossiers inscrits à l'ordre du jour.

Délibération N° 027-2025

Autorisation de servitude entre la commune de Châtenois-les-Forges et la SCI DEUXK (pharmacie Klingelschmitt) - Parcelles AM n° 182 et AM n° 393

Madame le Maire expose.

Dans le cadre d'une réunion de chantier, vu la configuration du site, le représentant des services du Grand Belfort a validé le raccordement des réseaux de la future pharmacie Klingelschmitt à ceux de la commune, plutôt que d'étendre les réseaux sous la rue du Général de Gaulle (RD437).

Il est donc proposé d'autoriser une servitude perpétuelle et réciproque de passage « de réseaux secs et humides » et « pour locomotion » entre la parcelle communale AM n° 182 et la parcelle de la future pharmacie AM n° 393, sans versement d'indemnité. Cette servitude sera transcrite dans l'acte notarié de vente du terrain.

Le Conseil Municipal, l'exposé entendu, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- **AUTORISE** la servitude perpétuelle et réciproque de passage « de réseaux secs et humides » et « pour locomotion » entre la Commune de Châtenois-les-Forges, propriétaire de la parcelle AM n° 182 et la SCI DEUXK (pharmacie Klingelschmitt), propriétaire de la parcelle AM n° 393, sans versement d'indemnité ;
- **AUTORISE** Madame le Maire ou son Représentant à signer tout document afférent à cette affaire.

Date de réception en préfecture : 23 avril 2025

Délibération N° 028-2025**Adhésion au groupement de commandes pour la fourniture et la livraison de produits de marquage routier pour le Territoire de Belfort 2026-2029**

Madame le Maire expose.

A l'occasion du renouvellement des accords-cadres départementaux de fourniture et de livraison de produits de marquage routier, le Département a proposé aux communes du Territoire de Belfort de constituer à nouveau un groupement de commandes afin de les faire bénéficier de tarifs avantageux.

Pour les communes souhaitant rejoindre ce groupement de commandes, il est nécessaire de procéder à un conventionnement avec le Département qui en sera le coordonnateur.

Il est proposé au Conseil Municipal d'adhérer à ce groupement de commandes. Cette adhésion sera effective à compter de 2026 jusqu'au 31 décembre 2029.

Le Conseil Municipal, l'exposé entendu, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- **DECIDE** d'adhérer au groupement de commandes pour la fourniture et la livraison de produits de marquage routier, dont le coordonnateur est le Département du Territoire de Belfort, pour les années 2026-2029 ;
- **AUTORISE** Madame le Maire ou son Représentant à signer tout document afférent.

Date de réception en préfecture : 23 avril 2025

Délibération N° 029-2025**Convention pour l'adhésion des collectivités territoriales au service des Gardes Champêtres de Grand Belfort Communauté d'Agglomération - Autorisation de signature de l'avenant n° 2**

Madame le Maire expose.

La commune adhère au service des Gardes Champêtres du Grand Belfort. Ceux-ci sont chargés d'exercer une mission de police générale et des missions spéciales (contrôles radar, piégeage d'animaux, police funéraire, urbanisme, gestion des chiens catégorisés et/ou mordeurs).

Par avenant n° 1 en date du 29 juillet 2022, la commune a autorisé, conformément à la délibération du Grand Belfort, le port d'armes de catégorie D (bâtons et lacrymogènes).

Aujourd'hui, il est proposé d'autoriser, conformément à la délibération du Grand Belfort, l'armement de catégorie B1 (armes de poing, type pistolet semi-automatique Glock 17, génération 05).

Le Conseil Municipal, l'exposé entendu, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- **APPROUVE** le port d'armes de catégorie B1 (armes de poing, type pistolet semi-automatique Glock 17, génération 05) par les Gardes Champêtres ;
- **AUTORISE** Madame le Maire ou son Représentant à signer l'avenant n° 2 afférent à ladite convention d'adhésion.

Date de réception en préfecture : 23 avril 2025

Délibération N° 030-2025

Dénomination des salles de convivialité, de danse et du gymnase

Madame le Maire expose.

La dénomination d'un équipement municipal relève de la compétence du conseil municipal qui, en vertu de l'article L2121-29 du code général des collectivités territoriales « règle par ses délibérations les affaires de la commune ».

Madame le Maire propose de retenir, conformément au débat lors du précédent conseil, les noms suivants :

- Salle de convivialité « Michel CHAIRON »
- Salle de danse « Emile MAUGAIN »
- Salle du gymnase « André BAILLIF »

Le Conseil Municipal, l'exposé entendu, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- **APPROUVE** la dénomination des salles suivantes :
 - Salle de convivialité « Michel CHAIRON »
 - Salle de danse « Emile MAUGAIN »
 - Salle du gymnase « André BAILLIF »
- **AUTORISE** Madame le Maire ou son Représentant à effectuer toute démarche afférente et à signer tout document à intervenir.

Date de réception en préfecture : 23 avril 2025

Questions écrites

- Néant.

Questions orales

- Néant.

Questions / informations diverses

- Incendie chez Hendrickson du 18 avril 2025 : des moyens de secours conséquents ont été rapidement mobilisés pour gérer le début d'incendie qui s'est développé dans un atelier vers 17h00. Un évènement impressionnant avec la mise en place d'un poste de commandement sous la coordination du préfet et du maire. Les dommages matériels et humains ont été heureusement très limités.
- Fermeture exceptionnelle de la mairie : les 24 et 25 avril en raison des désagréments générés par les travaux de percement de la dalle entre le rez-de-chaussée et l'étage.
- Subvention Soutien Ukraine Réfugiés : la commission a décidé de ne pas donner suite à la demande parvenue hors délai.

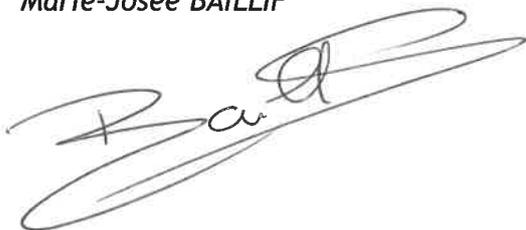
Fin de séance à 19H20.

2025-18

Numéro d'ordre	Intitulé des délibérations prises
027-2025	Autorisation de servitude entre la commune de Châtenois-les-Forges et la SCI DEUXK (pharmacie Klingelschmitt) - Parcelles AM n° 182 et AM n° 393
028-2025	Adhésion au groupement de commandes pour la fourniture et la livraison de produits de marquage routier pour le Territoire de Belfort 2026-2029
029-2025	Convention pour l'adhésion des collectivités territoriales au service des Gardes Champêtres de Grand Belfort Communauté d'Agglomération - Autorisation de signature de l'avenant n° 2
030-2025	Dénomination des salles de convivialité, de danse et du gymnase

Procès-verbal approuvé par le Conseil Municipal lors de sa séance du 20 mai 2025.

*Madame le Maire,
Marie-Josée BAILLIF*



*Le Secrétaire de Séance,
Amandine DUPONT*

